

**VINGT-SEPTIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PLAN REGIONAL DE MISE EN ŒUVRE COMPLET POUR LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION EN AFRIQUE (PLAN AFI)**

**Annexe A**

**ACTIONS DE SUIVI DES DECISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA 26<sup>ème</sup> REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PLAN AFI**

<b>Décision/Recommandation</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Texte</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Etat de la mise en œuvre et activités attendues</b>
SC26/Déc. 01	Soutien direct fourni par les États par les ROST	Les équipes de sécurité des Bureaux régionaux (ROST) devraient coordonner avec les RSOO, la CAFAC (AFI-CIS) et autres partenaires, les programmes d'assistance, cibler et prioriser les activités en fonction des besoins des États concernant la mise en œuvre des Plans d'action correctifs (CAP) de l'USOAP CMA, en adressant les SSC et en améliorant les taux d'EI des États les moins performants.	Déc. 2024	Soutien à 3 États avec des SSC et 6 États programmés pour une activité USOAP CMA, et les États avec des taux d'EI inférieures à 50% par le biais du projet FSO du plan AFI	Secrétariat du Plan AFI et Bureaux régionaux ESAF/WACAF, CAFAC et RSOO	Les équipes de sécurité des Bureaux régionaux (ROST) ont mené des activités visant à aider les États à améliorer leurs capacités de supervision de la sécurité, y compris la mise en œuvre de leurs Plans d'actions correctives (CAP) de l'USOAP. En conséquence, depuis la 26 <sup>ème</sup> Réunion du Comité de pilotage, une assistance a été fournie à 10 États (Bénin, Burundi, Comores, Djibouti, Guinée, Liberia, Namibie, RDC, Souan du Sud et Zambie
SC26 /Déc.02	Projets du Plan AFI	La réunion a noté les défis et les progrès réalisés dans la mise en œuvre des projets approuvés par le Plan AFI et a approuvé la poursuite de la mise en œuvre des projets pour la période restante de septembre 2023 à décembre 2024.	Déc. 2024	Déc 2024 Mise en œuvre effective des projets du Plan AFI et réalisation des objectifs fixés pour chaque projet.	Secrétariat du plan AFI, Bureaux régionaux ESAF et WACAF de l'OACI,	Les projets prévus par le Plan dans les domaines de la certification des aéroports, de la revue par les pairs des fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP), de la mise en œuvre des programmes nationaux de sécurité (SSP), des principes fondamentaux de la supervision de la sécurité (FSO) et de la gestion de l'information aéronautique (AIM) progressent et l'assistance aux États ciblés se poursuit. Les progrès détaillés de la mise en œuvre sont présentés en Annexe B.

Décision/ Recommandation	Intitulé	Texte	Calendrier	Résultats attendus	Responsabilité	Etat de la mise en œuvre et activités attendues
SC26 /Rec. 03	Soutien de haut niveau pour résoudre les carences des États en matière de sécurité de l'aviation	Le Président du Conseil de l'OACI et le secrétaire général sont encouragés, notamment lors de visites et de réunions régionales, à continuer d'engager les autorités au plus haut niveau des États qui ne coopèrent pas et/ou ne progressent pas suffisamment dans la résolution de leurs carences en matière de sécurité aérienne.	Déc. 2024	Augmentation du nombre de réunions et d'engagements de haut niveau. Participation à des réunions importantes dans la région AFI	Président du Conseil, Secrétaire général et membres du Groupe africain de l'OACI	Le Secrétaire général doit rencontrer les États et les partenaires lors de cette 9 <sup>ème</sup> Semaine de l'aviation de l'AFI (réunions en marge prévues avec certains États du 15 au 19 juillet 2024).
SC26 /Déc. 04	Mise en œuvre des recommandations de l'évaluation par l'OIO	Le Comité de pilotage a demandé au Secrétariat du Plan AFI de finaliser les actions requises dans les délais prévus par le rapport d'évaluation et d'en rendre compte lors de la prochaine réunion.	Déc. 2024	Mise en œuvre des 6 recommandations de l'OIO	Secrétariat du Plan AFI, ISG	Conformément aux recommandations de l'OIO, les termes de référence des ROST et le mécanisme de suivi ont été développés/révisés pour être présentés à cette 27 <sup>ème</sup> Réunion du Comité de pilotage pour examen sous les points 2 et 4 de l'ordre du jour. La structure de gouvernance du programme est en cours de coordination avec le Groupe AFI.

Décision/ Recommandation	Intitulé	Texte	Calendrier	Résultats attendus	Responsabilité	Etat de la mise en œuvre et activités attendues
SC26 /Rec. 05	Objectifs de sécurité d'Abuja	<p>a) Les États de la région AFI fournissent régulièrement des données actualisées conformément aux objectifs, en utilisant les questionnaires en ligne envoyés par la CAFAC et en continuant à collaborer avec la CAFAC pour bénéficier de missions d'assistance technique ciblées répondant aux besoins spécifiques des États membres.</p> <p>b) La CAFAC doit coordonner avec l'OACI et autres partenaires, ses activités d'assistance et de renforcement des capacités prévues en 2024, .</p> <p>c) La CAFAC, en collaboration avec l'OACI et d'autres partenaires clés, doit finaliser la révision des Objectifs d'Abuja en matière de sécurité et de navigation aérienne, conformément aux objectifs du GASP et du GANP, et les présenter à une réunion spéciale pour examen avant la 4<sup>ème</sup> Session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union africaine (UA) sur le transport, l'infrastructure transcontinentale et interrégionale et l'énergie (STC-TTIIIE), prévue du 12 au 15 septembre 2023, à Zanzibar, Tanzanie.</p>	<p>Déc. 2024</p> <p>Déc. 2024</p> <p>Sept 2023</p>	<p>Augmentation du nombre d'États fournissant des informations dans les délais impartis.</p> <p>Coordination des programmes de travail</p> <p>Révision des objectifs cibles de sécurité et des ANS</p>	<p>Etats et CAFAC</p> <p>CAFAC, OACI, RSOO et partenaires</p> <p>CAFAC, OACI, RSOO et partenaires</p>	<p>a) Nouveaux questionnaires conformes aux objectifs de sécurité révisés d'Abuja à distribuer aux États membres d'ici au 30 novembre 2024</p> <p>b) Des activités d'assistance et de renforcement des capacités ont été menées dans le cadre du programme AFI-CIS en coordination avec l'OACI et s RSOO pour les missions au Bénin, au Burundi, en RCA, en Eswatini, en Namibie et au Tchad.</p> <p>c) Divers Groupes de travail d'experts ont commencé à travailler sur le processus d'alignement des AST, y compris l'établissement du cadre de performance. Pour achever ce travail, un atelier a été organisé du 23 au 25 janvier 2024 au Siège de la CAFAC à Dakar, Sénégal, au cours duquel les diverses parties prenantes ont finalisé l'examen et l'alignement des AST comme requis. Les résultats de l'atelier de révision ont été diffusés aux États membres et à toutes les parties prenantes pour avis. Un atelier de validation des parties prenantes a été organisé virtuellement le 28 mars 2024 et les résultats seront présentés par le canal de la CUA pour approbation au Comité des ministres du pour approbation par la CUA.</p>

Décision/ Recommandation	Intitulé	Texte	Calendrier	Résultats attendus	Responsabilité	Etat de la mise en œuvre et activités attendues
SC26/Déc. 06	Examen et approbation du programme de travail et du budget du Plan AFI 2023/24	Le Comité de pilotage a examiné et approuvé les activités proposées pour le Programme de travail du Plan AFI de septembre 2023 à décembre 2024, ainsi que le budget correspondant, tels que présentés par le Secrétariat.	Déc. 2024	Rapport d'avancement sur le suivi et la mise en œuvre	Secrétariat du Plan AFI	La mise en œuvre du programme de travail 2023/24 progresse. Le rapport détaillé sur l'état d'avancement est présenté en Annexe B
SC26 /Déc. 07	Etude sur les professionnels de l'aviation	<p>a) Première phase de l'étude sur les professionnels de l'aviation couvrant la sécurité et la navigation aérienne ainsi que l'approbation du développement proposé du système de base de données associé.</p> <p>b) Sur la base des résultats de l'étude, le Comité de pilotage a demandé au Secrétariat du Plan de poursuivre les formations et ateliers ciblés pour renforcer la capacité de mise en œuvre des Etats.</p>	<p>Déc. 2024</p> <p>Déc. 2024</p>	<p>Développement de la base de données sur les professionnels de l'aviation</p> <p>Dispense de cours GSI PEL, OPS et AIR</p>	Secrétariat du Plan AFI	<p>L'acquisition du système de base de données est en cours.</p> <p>En collaboration avec le GAT, le cours GSI OPS se déroule au Centre de formation de l'AESA du 1er au 18 juillet 2024 pour 22 candidats de 16 États de l'AFI. Les formations en GSI AIR et PEL devraient être dispensées au cours des troisième et quatrième trimestres 2024.</p>
SC26 /Dec08	Résultats de l'étude sur les RSOO de la région AFI	L'OACI, en collaboration avec l'UE-EASA et d'autres partenaires clés, organisera une réunion dans le cadre du suivi de la Déclaration d'Ezulwini de mars 2017 afin d'établir une compréhension commune à l'échelle du continent et une synergie sur la stratégie des RSOO de la région AFI. Elles doivent mener une étude de faisabilité pour mettre en œuvre la stratégie, en particulier sur les mécanismes de financement et l'optimisation du nombre et de la taille des RSOO.	Déc. 2024	<p>Organiser un forum mondial/régional pour promouvoir la stratégie RSOO et</p> <p>Réalisation d'une étude de faisabilité sur le financement et l'optimisation du nombre de RSOO.</p>	Secrétariat du Plan AFI Bureaux régionaux ESAF et WACAF de l'OACI	<p>La réunion de haut niveau s'est tenue lors du 2<sup>ème</sup> Forum sur les organisations régionales de supervision de la sécurité pour la sécurité de l'aviation dans le monde, du 10 au 12 octobre, à Nairobi (Kenya)</p> <p>Conformément aux recommandations du deuxième forum AFI RSOO, un consultant a été engagé en collaboration avec l'EASA pour mener une étude de faisabilité du plan stratégique et de la feuille de route des RSOO de la région AFI, en abordant les questions liées à l'établissement au nombre n et au</p>

Décision/ Recommandation	Intitulé	Texte	Calendrier	Résultats attendus	Responsabilité	Etat de la mise en œuvre et activités attendues
SC26/Rec. 09	Analyse des carences des infrastructures aéronautiques	La réunion a exhorté les États membres, les organisations internationales et toutes les parties prenantes concernées à soutenir l'initiative d'analyse des carences en matière d'infrastructures aéronautiques pour 2023 et à fournir les informations requises au cours des processus de collecte et d'analyse des données	July 2024	Rapport d'analyse des carences des infrastructures aéronautiques avec une prévision à long terme de la demande de transport aérien	OACI, CUA, CAFAC, Etats et partenaires	<p>Conformément au plan convenu à Casablanca (Maroc) lors du premier atelier du groupe de travail technique, l'OACI a conçu le questionnaire d'évaluation et les outils pertinents nécessaires à la collecte de données, coordonné la collecte d'informations, effectué l'analyse des données et des informations et rédigé le rapport final d'analyse des carences avec des recommandations techniques.</p> <p>Le projet de rapport d'analyse a été présenté à Addis-Abeba (Éthiopie) lors de la deuxième réunion du groupe de travail qui s'est tenue du 25 au 28 juin 2024, et le rapport sur les prévisions de trafic à long terme a été présenté par ATNS.</p>

Décision/ Recommandation	Intitulé	Texte	Calendrier	Résultats attendus	Responsabilité	Etat de la mise en œuvre et activités attendues
SC26/Rec. 10	Statut de la mise en œuvre du programme AFI-CIS	<p>a) La CAFAC doit fournir des missions d'assistance technique ciblées en fonction des besoins des États membres et éviter la duplication d'efforts ; et</p> <p>b) La CAFAC doit accélérer l'utilisation d'outils informatiques afin d'intégrer les systèmes de supervision de la sécurité pour les États membres, de simplifier le processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans de travail des missions et de fournir des missions d'assistance technique à distance aux États membres.</p>	Déc. 2024	<p>Appui coordonné aux Etats membres</p> <p>Mise en œuvre, suivi et rapport sur les progrès réalisés lors de la prochaine réunion du Comité de pilotage</p>	CAFAC	<p>a) Une assistance technique ciblée a été fournie à l'Eswatini, au Bénin, au Burundi, au Tchad, à la République centrafricaine (RCA) et au Sénégal en fonction des besoins des États membres. Toutes les missions d'assistance ont été menées en collaboration avec l'OACI et les RSOO afin d'éviter la duplication d'efforts.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bénin – AFI CIS a fourni une assistance spécifique concernant (i) la préparation de l'audit de l'OACI (ii) la surveillance des détenteurs de CTA et le renouvellement des certificats ;</li> <li>- Burundi – AFI CIS a fourni une assistance dans le domaine des aérodromes, de la surveillance continue de la navigabilité et des services de navigation aérienne et à la préparation des audits de l'OACI.</li> <li>- RCA – L'assistance de l'AFI CIS a fourni des textes pour la législation primaire, les règlements d'exploitation spécifiques et le matériel d'orientation technique.</li> <li>- Tchad - L'assistance d'AFI CIS a permis de rédiger des textes pour la législation primaire, des règlements d'exploitation spécifiques et des documents d'orientation technique.</li> <li>- Eswatini – L'AFI CIS a fourni une assistance pour tous les domaines d'audit en se concentrant sur les EC-1 à EC-5.</li> <li>- Namibie – une assistance a été fournie pour la préparation des audits et la certification des ANSP.</li> </ul> <p>b) La CAFAC a identifié des outils informatiques pour aider les États membres à intégrer les systèmes de supervision de la sécurité. La Sierra Leone a depuis signé un projet pilote pour automatiser son système de supervision de la sécurité.</p>

Décision/ Recommandation	Intitulé	Texte	Calendrier	Résultats attendus	Responsabilité	Etat de la mise en œuvre et activités attendues
SC26/Rec11	Activités des partenaires de la sécurité de l'aviation en Afrique	<p>a) La réunion a reconnu et salué les diverses initiatives de soutien des partenaires et les a tous encouragés à poursuivre leurs précieuses contributions dans les domaines prioritaires clés par le biais du cadre de collaboration existant avec le Plan AFI, afin de continuer à améliorer la sécurité de l'aviation en Afrique.</p> <p>b) L'AATO doit coordonner avec la CAFAC pour la mise en œuvre de la feuille de route de formation</p>	<p>Activité continue</p> <p>Déc. 2024</p>	<p>Programmes de travail coordonnés pour appuyer les Etats africains</p> <p>Feuille de route révisée et mise à jour pour la formation aéronautique et solutions fournies à l'AATO</p>	<p>Secrétariat du Plan AFI, CAFAC et partenaires</p> <p>AATO, CAFAC et Secrétariat du Plan AFI</p>	<p>a) La coordination se poursuit entre les Bureaux régionaux de l'OACI, les organisations et les partenaires pour l'amélioration de la sécurité de l'aviation en Afrique.</p> <p>b) La CAFAC, en collaboration avec l'AATO, a lancé les Centres régionaux de formation d'excellence (RTCE) et le financement des cours identifiés sur la base des besoins et des priorités des États. Le financement proviendra de diverses organisations et partenaires internationaux, y compris le HRDF. La collaboration vise également à soutenir l'AATO par le biais des OFA bénéficiaires membres des RTCE. Neuf (9) cours seront organisés dans les RTCE sélectionnés pour l'année 2024.</p>

Décision/ Recommanda tion	Intitulé	Texte	Calendrier	Résultats attendus	Responsabilité	Etat de la mise en œuvre et activités attendues
SC26/Déc. 12	Questions diverses	a) L'OACI et le Secrétariat de la CAFAC doivent rencontrer le groupe AFI avant la fin du mois de septembre 2023 pour examiner le rapport du Groupe de travail sur le Fonds de développement des ressources humaines (HRDF) et les principales recommandations du comité de gestion et proposer des mesures concrètes de mise en œuvre. La CAFAC et l'OACI doivent fournir les documents nécessaires.	Sept 2023	Examen des recommandations de l'équipe spéciale du Fonds de développement des ressources humaines et proposition des mesures de mise en œuvre du Fonds de développement des ressources humaines.	OACI, CAFAC et Groupe AFI	L'OACI a coordonné et convoqué une série de réunions avec la CAFAC et le Groupe AFI et a convenu des prochaines étapes pour lancer la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités du HRDF au profit des États membres. En conséquence, des activités de formation ont été proposées par l'OACI et la CAFAC.